



La Ville vous aide à l'achat d'un vélo électrique

Envie de passer au vélo à assistance électrique ? Sachez que la Ville de Belfort vous aide à vous équiper. Bénéficiez de 200 € à 300 € d'aide.

Publié le 24 mai 2024

La Ville de Belfort poursuit son engagement en facilitant l'usage du vélo au quotidien et en accompagnant les Belfortains vers une mobilité douce.

Elle propose une aide à l'achat neuf ou d'occasion :

- > 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique simple ou
- > 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique cargo.

Elle est ouverte aux Belfortains de 18 ans et plus, sans conditions de ressources.

Où acheter mon vélo à assistance électrique ?

Grâce à cette opération, la Ville de Belfort souhaite favoriser l'économie locale et circulaire. Voici des enseignes auprès desquelles vous pouvez faire votre achat :

- [Cycle 90](#) 📍 à Danjoutin
- [Decathlon](#) 📍 à Bessoncourt
- [Cycles Leicht Reverdy Sarl 2P](#) 📍 à Belfort
- [Parco Cycles](#) 📍 à Belfort
- [Giant](#) 📍 à Belfort
- [ProDuSport.com](#) 📍 à Belfort
- [Sur 2 roues](#) 📍 à Belfort
- [Velodom](#) 📍 à Belfort
- [Intersport](#) 📍 à Andelnans
- [JDM Vélo](#) 📍 à Andelnans
- [La Piste Cyclable](#) 📍 à Andelnans et Sevenans

Faire ma demande : mode d'emploi

Pour en bénéficier, il faut :

1. être majeur
2. être domicilié à Belfort
3. être un particulier
4. acheter son vélo auprès d'un professionnel du Grand Belfort
5. faire marquer son vélo* et fournir l'attestation de marquage.

*inscription d'un numéro unique pour faciliter son traçage en cas de vol.

La demande doit être faite dans les 6 mois suivant l'achat.

<https://www.belfort.fr/actualites/la-ville-vous-aide-a-lachat-dun-velo-electrique>

[JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE](#)

Une question ?

Contactez-nous :

aidevelo@belfort.fr

Tél. 03 84 54 25 30

Info +

La prime d'aide à l'achat de la Ville de Belfort est complémentaire de l'aide versée par l'État, délivrée elle sous conditions de ressources.



 [RETOUR À LA LISTE](#)

[SUIVANT](#)